



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
HAUTE CÔTE NORD
MANICOUAGAN

Éternellement dévouée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024-2025

**La Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord-Manicouagan invite ses membres à son
Assemblée générale annuelle qui se tiendra au 180, route 138 à Forestville
le dimanche 15 mars 2026 à 13 h 30**

PROJET ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par le président :
 - 1.1 Vérification de la régularité de l'avis de convocation
 - 1.2 Vérification du quorum
 - 1.3 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2025
4. Rapport de la présidence
5. Rapport de la Direction générale
6. Présentation et adoption des états financiers audités au 31 août 2025
7. Affectation des excédents
8. Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2025-2026
9. Élections des administrateurs
 - 9.1 Nombre de postes à pourvoir (3 postes sortants)
 - 9.2 Annonce des candidatures reçues
 - 9.3 Élection par acclamation ou scrutin
10. Suivi de la planification stratégique
11. Période de questions
12. Prix de présences
13. Levée de l'assemblée

Avis donné à Baie-Comeau, le 19 février 2026

Anna Dionne, secrétaire du conseil d'administration